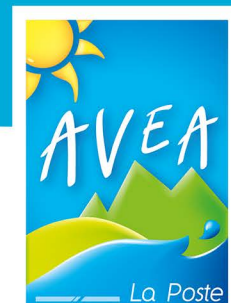


# PROJET ÉDUCATIF

Association de Vacances des Enfants et Adolescent-es La Poste (AVEA)



## NOTRE PROJET ÉDUCATIF

Ce projet éducatif, mis à jour le 24 avril 2024, est un document de référence. Il est obligatoire pour tous les organisateurs d'accueils collectifs de mineurs, suivant les principes fixés par le décret 2006-923 du 26 juillet 2023 relatif au projet éducatif, mentionnés à l'article L227-4 du code de l'action sociale et des familles.



## LA RAISON D'ÊTRE

L'AVEA La Poste répond aux besoins des familles, en organisant, dans de bonnes conditions de sécurité, des séjours de vacances accessibles à leurs enfants. Ce projet éducatif constitue un contrat moral de l'AVEA envers les familles, la Poste et nos partenaires institutionnels, et les Directeurs de nos séjours, pour lesquels il constitue un document de référence.

## NOS VALEURS

Les vacances des enfants et des jeunes sont des temps de vie collective, organisés dans le respect de chacun et chacune, et ouverts sur le monde. Notre action s'inspire des valeurs de l'éducation populaire : le vivre-ensemble, la solidarité, la responsabilité, la coopération, l'autonomie, la mixité sociale, la citoyenneté et l'indépendance vis à vis des conceptions religieuses, politiques, philosophiques. Grâce à ces valeurs d'émancipation, les enfants et les jeunes prennent conscience de leur potentiel. Notre ambition est de contribuer à leur épanouissement, et d'accompagner chacun d'entre eux dans le respect de ces valeurs, au travers des séjours successifs qu'il vivra avec l'AVEA. Pour cela, le dialogue et l'échange sont privilégiés par l'équipe encadrante.

## VIVRE ENSEMBLE

Tous les enfants et jeunes sont accueillis sans discrimination ; les enfants en situation de handicap sont accueillis avec une bienveillance particulière (dès lors que leur handicap est compatible avec un accueil en inclusion), le but étant de s'enrichir mutuellement.

La tolérance, la solidarité et la diversité sont mis en pratique. Des règles de bien vivre-ensemble sont définies par l'AVEA et complétées localement pour chaque séjour. Elles sont communiquées aux familles, pour permettre et garantir le respect des droits et des devoirs de chacun.

Pour que le groupe se sente bien et soit bien accueilli à l'extérieur, une attention particulière sera portée au respect de soi-même, des autres et de l'environnement. L'AVEA est également attentive à la bonne utilisation des ressources, afin de limiter notamment l'empreinte carbone de nos séjours.



## ÊTRE ACTEUR DE SES VACANCES

Nos différents séjours sont autant de lieux de découvertes, d'expériences et d'apprentissages : nouvelles régions, nouvelles activités, nouveaux amis... Les activités sont une composante des séjours, mais le séjour n'est, bien évidemment, pas composé que d'activités ! Chaque moment de la vie quotidienne, dans le respect des rythmes de chacun, est aussi important que les activités pour s'amuser, apprendre et découvrir. Afin de favoriser la concertation et la créativité, les enfants et les jeunes seront amenés à décider, à préparer et à construire ensemble certains projets de leurs vacances.

L'organisation des séjours devra permettre aux enfants et jeunes de développer leur esprit critique, de faire des choix ; elle favorisera l'apprentissage et l'expérimentation de la concertation, du dialogue, qui sont indispensables à la vie en groupe.

Le développement et l'autonomie de l'enfant ou du jeune sera fonction de son âge et de ses besoins.

Les séjours doivent être l'occasion pour les enfants, et plus encore pour les jeunes, d'apprendre à vivre ensemble, de découvrir le monde et non de le consommer ou de l'acheter.

## UN ESPACE D'ÉDUCATION À PART ENTIÈRE

En l'inscrivant à un de nos séjours, en dialoguant avec nos équipes, en donnant à leur enfant les outils d'une certaine autonomie, et aussi en donnant leur avis après les séjours, les parents sont naturellement partie-prenante de notre projet éducatif.

Le séjour constitue une parenthèse dans la vie de l'enfant, mais cette parenthèse s'inscrit dans une continuité éducative.

L'apprentissage progressif de l'autonomie, de la mobilité, la découverte de nouveaux espaces et de nouvelles activités et aussi, la gestion des petits conflits, le respect des règles ou encore la communication sont autant d'étapes éducatives auxquelles nous voulons contribuer.

Les séjours de vacances contribuent à faire grandir les enfants ou les jeunes. Bien sûr, ils ne sont jamais livrés à eux-mêmes. Les animateurs, qui se doivent d'être exemplaires, les accompagnent tant sur les activités que dans la gestion de la vie quotidienne.



## DE LA PAROLE AUX ACTES

Ce sont les équipes pédagogiques, (Directeurs et Animateurs), qui sont au contact des enfants et des jeunes.

Les directeurs de nos séjours mettent en œuvre le projet éducatif de l'AVEA, au travers d'un projet pédagogique, établi en cohérence avec ces orientations. Ils doivent en informer les parents, et donner les moyens de sa mise en application à leur équipe pédagogique.

Pendant les séjours, l'AVEA est en dialogue permanent avec ses directeurs. Elle les appuie et les aide autant que de besoin. A l'issue des séjours, un bilan pédagogique est établi. L'AVEA fait en sorte de fidéliser les équipes pédagogiques et techniques, pour une collaboration durable. Certains séjours et activités sont sous-traités auprès de prestataires. L'AVEA choisit ses partenaires avec soin et en cohérence avec son projet éducatif, un cahier des charges est contractualisé et des contrôles sont effectués sur le terrain.